



acte certifié exécutoire,
transmis en Préfecture le 05 octobre 2021
affiché ou publié le mardi 05 octobre 2021
identifiant de télétransmission 073-200069110-20211005-lmc1H26010H1-DE
identifiant unique de l'acte lmc1H26010H1

Extrait du registre des décisions

Bureau du 30 septembre 2021

n° 135-21

Objet : *RS - Attribution du marché d'assurance dommages aux biens pour l'usine de dépollution des eaux usées (UDEP) et de divers ouvrages du service des eaux de Grand Chambéry*

- date de convocation le 24 septembre 2021
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt-et-un, le jeudi trente septembre dix-huit heures, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des Expositions, Hall E, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 31

| | |
|--------------------------------|--|
| Aillon-le-Jeune | Serge Tichkiewitch |
| Aillon-le-Vieux | |
| Arith | |
| Barberaz | Arthur Boix-Neveu |
| Barby | Christophe Pierreton |
| Bassens | Alain Thieffemat |
| Bellecombe-en-Bauges | Eric Delhommeau |
| Challes-les-Eaux | Josette Rémy |
| Chambéry | Jean-François Beccu - Marie Bénévise - Michel Camoz - Alain Caraco - Christelle Favetta-Sieyes - Sylvie Koska - Aurélie Le Meur - Thierry Repentin |
| Cognin | Corinne Charles - Franck Morat |
| Curienne | |
| Doucy-en-Bauges | Marie Perrier |
| Ecole | Hervé Ferroud-Plattet |
| Jacob-Bellecombette | Brigitte Bochaton |
| Jarsy | |
| La Compôte | Jean-Pierre Fressoz |
| La Motte-en-Bauges | |
| La Motte-Servolex | Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux |
| La Ravoire | Grégory Basin - Alexandre Gennaro |
| La Thuile | Dominique Pommatt |
| Le Châtelard | |
| Le Noyer | Philippe Gamen |
| Les Déserts | |
| Lescheraines | |
| Montagnole | |
| Puygros | |
| Saint-Alban-Laysse | |
| Saint-Baldoph | |
| Saint-Cassin | Jocelyne Gougou |
| Sainte-Reine | |
| Saint-François de Sales | |
| Saint-Jean-d'Arvey | |
| Saint-Jeoire-Prieuré | Jean-Marc Léoutre |
| Saint-Sulpice | Marcel Ferrari |
| Sonnaz | Daniel Rochaix |
| Thoiry | |
| Vérel-Pragondran | |
| Vimines | Corine Wolff |

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 5

de Christian Berthomier à Jocelyne Gougou - de Vincent Boulnois à Hervé Ferroud-Plattet - de Pierre Brun à Marie Bénévise - de Michel Dyen à Philippe Gamen - de Martin Noblecourt à Aurélie Le Meur

• conseillers excusés : 16

Luc Berthoud - Stéphane Bochet - Jean-Benoît Cerino - Jean-Pierre Coendoz - Pierre Duperier - Maryse Fabre - Sandra Ferrari - Philippe Ferrari - Christian Gogny - Max Joly - Luc Meunier - Damien Regairaz - Christophe Richel - Thierry Tournier - Cécile Trahand - Jean-Maurice Venturini

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 30 septembre 2021

délibération n° 135-21

objet **RS - Attribution du marché d'assurance dommages aux biens pour l'usine de dépollution des eaux usées (UDEP) et de divers ouvrages du service des eaux de Grand Chambéry**

Jean-Marc Léoutre, vice-président chargé des finances et des moyens des services, en lien avec Daniel Rochaix, vice-président chargé de l'eau, de l'assainissement et des eaux pluviales, indique qu'une consultation sous forme de marché à procédure adaptée a été lancée par avis d'appel public à la concurrence le 21 mai 2021 pour une prestation d'assurance dommages aux biens de l'usine de dépollution des eaux usées (UDEP) et divers ouvrages du service des eaux de Grand Chambéry.

Grand Chambéry agit ici en tant qu'opérateur du réseau d'assainissement.

La date limite de remise des offres était fixée au 25 juin 2021.

Il s'agit d'un marché conclu pour une durée de 4 ans et 3 mois, soit du 1^{er} octobre 2021 au 31 décembre 2025.

L'unique offre remise à l'issue de la consultation a été notée conformément aux critères de jugement définis dans le règlement de consultation :

- prix : 60 %,
- importance des réserves : 20 %,
- indexation : 5 %,
- respect des préavis : 5 %,
- gestion : 10 %.

La commission d'appel d'offres, qui s'est tenue le 23 septembre 2021, propose d'attribuer le marché au seul candidat, le groupement MARSH (courtier) / AXA (assureur) pour un montant annuel estimatif de 57 400 €, toutes taxes d'assurances comprises, soit un montant estimatif de 244 072 €, toutes taxes d'assurances comprises, sur la durée totale du marché.

Ce montant estimatif correspond à l'offre variante imposée avec une franchise de 100 000 € pour les sinistres relatifs au site principal de l'UDEP (au lieu de 300 000 € pour la solution de base), ainsi que la prestation supplémentaire relative à la couverture des événements naturels non déclarés comme catastrophes naturelles.

Ce montant ne comprend pas les révisions de prix et les éventuelles évolutions de l'assiette de cotisation.

Vu les statuts de Grand Chambéry,

Vu la délibération n° 077-20 C du Conseil communautaire du 10 septembre 2020 déléguant au Bureau la prise de toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des accords-cadres ainsi que des marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 214 000 € HT et de leurs avenants,

Vu le code de la commande publique,

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 23 septembre 2021,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : attribue le marché relatif à l'assurance dommages aux biens pour l'usine de dépollution des eaux usées (UDEP) et divers ouvrages du service des eaux de Grand Chambéry, comme indiqué ci-dessus,

Article 2 : autorise le président ou son représentant à signer le marché à venir et tous documents nécessaires à sa passation,

Article 3 : dit, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Philippe Gamen

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 135-21

Objet de l'acte : RS - Attribution du marché d'assurance dommages aux biens pour l'usine de dépollution des eaux usées (UDEP) et de divers ouvrages du service des eaux de Grand Chambéry

Thème Préfecture : 1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 3 - Délibérations ou décisions relatives aux MAPA

Date de l'acte : 05 octobre 2021

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20211005-lmc1H26010H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H26010H1

Date de transmission en Préfecture : 05 octobre 2021

Date de réception en Préfecture : 05 octobre 2021

Période d'affichage : du au